

Station de dessalement

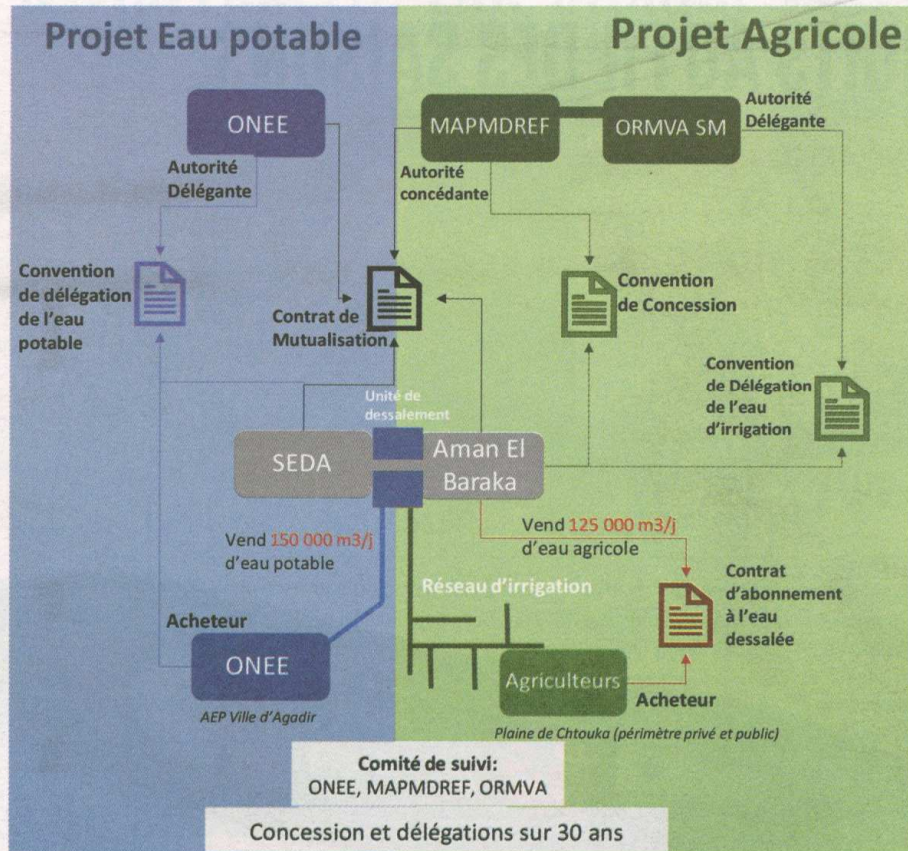
3,8 milliards pour le projet de Chtouka

• La station sera gérée par un partenariat public-privé

• Une production pour les besoins de l'irrigation et de l'eau potable

• Le Souss, grenier du Maroc, en stress hydrique

C'EST une excellente performance pour le Maroc et une bonne nouvelle pour le Souss, grenier du Maroc. Le méga-projet de dessalement de l'eau de mer du Royaume, le premier au niveau mondial, pour les besoins de l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable d'une capacité à terme de 400.000 m³/jour, sera établi à Chtouka dont la nappe enregistre un déficit hydrique de 60 millions de m³ par an. «Ce projet de partenariat public-privé, qui va nécessiter un investissement de 3,83 milliards de DH, s'inscrit parfaitement dans son environnement naturel, et constituera un levier pour une croissance socioéconomique durable pour l'ensemble de la région», indique Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture lors de sa visite sur le site. La mise en service du projet de Chtouka, situé à une trentaine de km au sud d'Agadir et à l'est du Parc national du Souss-Massa, est prévue pour fin 2020 et permettra à terme de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Agadir et de four-



Le projet de production d'eau dessalée mutualisée pour l'usage d'eau potable et d'eau agricole est le fruit de la combinaison de deux projets partenariat public-privé qui va s'étaler sur une durée de 30 ans. (Source: Ministère de l'Agriculture)

nir l'eau pour l'agriculture irriguée à haute valeur ajoutée de la zone de Chtouka sur près de 15.000 ha.

Une véritable aubaine pour la sauvegarde de la nappe et de l'agriculture de Chtouka, province exportatrice entre autres vers l'UE, l'Amérique du Nord et la Russie, et disposant de stations d'emballage

contractuel. Il s'agit du projet d'Agadir Eau potable (EAP) qui fait l'objet d'une convention de gestion déléguée d'eau potable entre l'ONEE et son concessionnaire privé, la Société d'eau dessalée d'Agadir (SEDA). Le projet Irrigation s'inscrit dans le cadre d'un contrat de concession entre le Ministère de tutelle et un délégataire privé, la société

Pas de projet sans adhésion

LA mise en place des mesures de sauvegarde de la nappe Chtouka nécessite l'adhésion de l'ensemble des agriculteurs de la zone. Une campagne de souscription est ainsi lancée auprès des agriculteurs avant le lancement des appels d'offres (marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux), afin d'ajuster à la marge les spécifications techniques et les modalités financières sans pour autant les remettre en cause substantiellement. Les droits de souscription fixés à 5.000 DH par ha sont versés à la signature du contrat. Les droits de raccordement également fixés à 5.000 DH par ha sont payables à la réalisation du raccordement. Le tarif d'eau est quant à lui fixé à 5,4 DH TTC le m³ rendu à la borne, soit 19.440 DH par an et par ha souscrit. □

de primeurs de premier plan. L'agriculture moderne au niveau de cette plaine, qui génère des entrées considérables en devises, occupe une main-d'œuvre importante (près de 100.000) et permet le développement de l'industrie agroalimentaire. Toutefois, le développement durable local et la pérennité de l'agriculture dans la région sont menacés de stress hydrique principalement de saturation des ressources en eau conventionnelles en provenance des eaux

Aman El Baraka. Et une convention de gestion déléguée entre l'ORMVA-SM et la Société Aman El Baraka. Sachant que l'ensemble des contrats et concessions PPP mis en œuvre dans ce projet suivent le modèle «DBOT»: Design, Build, Operate, Transfer. La durée du partenariat sera de 30 ans, dont 2 ans et 8 mois pour la conception et la réalisation (études et construction) des ouvrages et 27 ans et 4 mois pour leur exploitation. □

Fatiha NAKHLI